



HAL
open science

L'accident verbal du temps chez les grammairiens latins : définition et description

Diane Carchereux-Marchand

► **To cite this version:**

Diane Carchereux-Marchand. L'accident verbal du temps chez les grammairiens latins : définition et description. *Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout (De Lingua Latina)*, 2010, 5. hal-03485765

HAL Id: hal-03485765

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03485765v1>

Submitted on 17 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'accident verbal du *tempus* chez les grammairiens latins : définition et description

Diane CARCHEREUX-MARCHAND
(Université Paris Ouest Nanterre La Défense)
pierrediane.marchand@laposte.net

1. INTRODUCTION

Le corpus sur lequel nous nous appuyons ici est constitué des principaux grammairiens latins du IV^{ème} siècle, Donat, Diomède et Charisius, et de leurs commentateurs, regroupés dans l'immense somme grammaticale commencée par Keil en 1857¹. Ces grammairiens présentent dans leurs *Artes* une morphologie qui décrit successivement les différentes parties du discours, les *partes orationis*², en étudiant leurs accidents, *accidentia*, c'est-à-dire les paramètres qui les font changer de forme³.

Pour la partie du discours qu'est le *uerbum*, un des accidents essentiels est le *tempus*, ainsi que l'explique Diomède⁴ : *Verbo accidunt*

¹ *Grammatici Latini*, édités par KEIL, Heinrich, Hildesheim, Olms (le tome I, 1961 [1857¹] contient les textes de Charisius et Diomède ; le tome IV, 1961 [1864¹] contient Donat) : nous utiliserons ici pour les désigner l'abréviation GL, suivie du numéro du volume, du numéro de page et des lignes. Le *Corpus Grammaticorum Latinorum* est aussi accessible en ligne à cette adresse : <http://kaali.linguist.jussieu.fr/CGL/index.jsp>

² Voici par exemple la liste des *partes orationis* étudiés par Donat : *nomen, pronomen, uerbum, aduerbium, participium, coniunctio, praepositio, interiectio* (voir GL IV).

³ Le terme *accidit* d'où provient le participe devenu substantif *accidens* est hérité de la philosophie aristotélicienne. C'est à elle que les grammairiens stoïciens ont emprunté l'idée de la permanence de l'être d'un mot, tandis que se modifie, en fonction de la chaîne du discours, son apparence sensible : *accidit* renvoie en effet à l'idée d'un substrat immuable, qui est soumis à des modifications annoncées par ce terme. Les *accidentia* subis par les mots sont les manifestations superficielles par lesquelles ils apparaissent. En réalité, au IV^{ème} siècle, le terme *accidit* qui introduit ces *accidentia* a perdu de son relief : il a pour rôle unique de ponctuer l'analyse. La terminologie est inchangée depuis des siècles, mais sa signification s'est quelque peu émoussée. *Accidit* pourrait être remplacé par une formule plus banale sans que l'énoncé en soit amoindri ; par contre, la division de l'étude des *partes orationis* en *accidentia* garde toute sa pertinence. Selon S. KISS (1987), quand ils écrivent par exemple *uerbo accidunt octo*, les grammairiens latins entendent par ces *accidentia* des « possibilités de modification formelle, aptes à distinguer le verbe des autres parties du discours, c'est-à-dire des caractéristiques morphologiquement identifiables » et propres à telle ou telle *pars orationis*.

⁴ GL, I 334, 7-10 : « Les temps associés aux personnes sont des accidents du verbe, et il est impossible de les dissocier sans que du même coup l'essence même du verbe ne disparaisse. En effet pour d'autres parties du discours les temps sont distincts des

tempora cum personis sociata, nec omnino haec secerni a se possunt quin simul uerbi uis dissoluatur. In aliis enim partibus orationis sunt tempora a personis distracta, ut in participiis; item in aliis personae nequaquam temporibus indigent, ut in pronomibus. On le voit, pour Diomède, le verbe est défini par l'association de deux accidents, *tempus* et *persona*, association qui lui est propre et le distingue du participe. Les termes employés par Diomède sont éloquents et fondent la définition du *uerbum* sur l'association de ces deux accidents.

Il faut savoir en effet que *uerbum* et *participium* sont étudiés comme deux parties du discours distinctes dans les morphologies des grammairiens, le *participium* tirant son nom du fait qu'il emprunte des accidents à la fois au *nomen* et au *uerbum*. Les deux seules parties du discours soumises à l'accident du *tempus* sont alors le *uerbum* et le *participium*.

Ici, nous n'étudierons pas systématiquement les parties consacrées au *participium*, sauf lorsqu'elles sont différentes de celles du *uerbum*. Il se trouve en effet que les théories du *tempus* se présentent de façon presque monolithique pour les grammairiens du IV^{ème} siècle, ce qui justifie le choix du corpus retenu.

D'un point de vue terminologique, les études modernes de la catégorie du temps sont très largement inspirées de celles des Anciens ; en revanche les analyses des emplois de ces mêmes temps par les Anciens peuvent aujourd'hui nous paraître assez superficielles, alors qu'elles ont leur cohérence. C'est ce que nous tenterons de montrer en passant en revue les définitions liées à cet accident, puis en évoquant la terminologie employée dans la description des temps et enfin les différents paradigmes temporels proposés par les Anciens.

2. DEFINITIONS

2.1. *Tempus* et *tempora*

Tempus peut désigner soit le temps physique, subjectif ou philosophique, soit plus grammaticalement le temps comme paradigme verbal porteur d'une valeur temporelle. Le temps est d'ailleurs évoqué par les grammairiens, à la fois de façon générale et temps par temps. La terminologie, pour tous les *accidentia*, emploie en effet le même terme pour désigner l'*accidens* en général et les différentes modalités de cet *accidens* (le *modus* et les *modi*, le *genus* et les *genera...*) : les grammairiens anciens confondent dans le mot *tempus* ce qui désigne la durée en elle-même et certaines formes verbales qui l'expriment.

personnes ; c'est le cas des participes ; de même pour d'autres parties du discours les personnes n'ont pas du tout besoin des temps ; c'est le cas des pronoms. »

Partons de la présentation de Diomède⁵, qui distingue très clairement les deux par l'emploi du singulier ou du pluriel, *tempus* et *tempora* : *De tempore principali : Tempus est uicissitudo rerum triformiter mutabilitate comprehensa, si quidem potest comprehendi quod numquam stat, uel spatium aetatis uolubile [quod] in eisdem usurpationibus patiens declinationem, quod numero uidetur comprehendi. Hactenus de tempore principali ; nunc de temporibus uerborum dicemus. De temporibus uerborum : In primis tempus per se nullum diremtum est omnino, cum per se in se reuoluatur et sit perpetuo unitum. Verum quoniam differt noster actus nec semper idem est (aut enim facimus aut fecimus aut facturi sumus), hac ex re indiuiduo tempori inponimus partes temporis, non tempus diidentes sed actum nostrum diuersum significantes ; uniuersa enim quae aguntur in tres diuiduntur portiones.*

On voit la difficulté des grammairiens à rendre compte de chaque temps grammatical autrement qu'en faisant référence à l'objet même de la définition : Diomède emploie ainsi dans ses définitions les temps qu'il tente de définir. Nous avons d'ailleurs en grande partie hérité de cette terminologie. Dans la définition du temps général, interviennent ainsi des considérations dictées par les temps. Il faut aussi souligner la formulation de Diomède *In primis tempus per se nullum diremtum est omnino, cum per se in se reuoluatur et sit perpetuo unitum* qui renvoie à une conception cyclique du temps parfois sous-jacente chez les grammairiens, même s'ils ne font aucune allusion philosophique. Ils s'inspirent en particulier sans doute des théories grecques ; ils s'accordent d'ailleurs, à la suite des Grecs, à découper le *tempus* en trois temps principaux : citons par exemple le grammairien grec Denys, traduit par J. Lallot⁶ : « Il y a trois temps, présent, passé et futur ».

2.2. Définitions du *tempus*

Une fois posée cette distinction entre *tempus* et *tempora*, on remarque que peu de grammairiens définissent véritablement le concept de temps : la plupart se contentent de décrire les temps grammaticaux ; on

⁵ *GL I 335, 14-26* : « Le temps est le passage successif des événements, leur changement étant appréhendé sous trois formes différentes, (si du moins on peut appréhender ce qui jamais ne demeure), ou la longueur de temps inconstant soumis à la flexion dans les mêmes emplois, qui semble être appréhendée par une portion de temps. Voilà pour le temps fondamental ; nous allons maintenant parler des temps des verbes. D'abord le temps en lui-même n'est aucunement morcelé, car de lui-même il revient à lui-même et est continuellement uni. Mais parce que nos actions sont différentes et ne sont pas toujours identiques (en effet soit nous faisons, soit nous avons fait, soit nous ferons), nous tirons des parties de temps du temps indivisible, sans diviser le temps mais en indiquant que notre action se présente de façon diverse ; en effet toutes les choses qui sont faites correspondent à une des trois portions de temps. »

⁶ J. LALLOT (1998 : 13, 21) : il commente la terminologie employée et évoque les implications grammaticale et philosophique dans la note correspondante.

relève des définitions seulement chez Charisius et dans le *Commentum Einsidlense*.

Chez Charisius⁷, la définition est triple : *Tempus est diuturnitatis spatium aut ipsius spatii interuallum aut rei administratiuae mora*. Il semble qu'il y ait ici une allusion aux trois temps principaux, présent, passé, futur. Le *tempus* se définit donc à nouveau en référence aux trois *tempora* possibles. Nous renvoyons pour cette citation au commentaire de Jeep⁸, qui souligne les difficultés de compréhension de ces explications philosophico-psychologiques. Les grammairiens ne distinguaient pas en effet les trois temps définis par Benveniste⁹, le temps physique (durée), le temps chronologique (événements) et le temps linguistique.

Dans le *Commentum Einsidlense*¹⁰, la définition du *tempus* passe par l'étymologie, comme souvent chez les grammairiens : *Tempora uerborum quot sunt ? Tempora dicuntur a temperando. Sunt autem quattuor tempora anni, quae sua uicissitudine temperantur : aestas calida, hiems frigida, et inter haec duo sunt alia, quae proprie tempora dicuntur, i moderata in his enim nimietas caloris atque frigoris reperiri nequit. In uerbo autem tempora dicuntur distinctiones nostri actus, quia, quicquid facimus, aut in praesenti modo facimus, aut in praeterito fecimus, uel in futuro faciemus. Est ergo tempus quidam rerum motus*. Ici la définition du *tempus* se fait seulement après une approche par les différents *tempora* ; on note aussi un rapport étroit établi entre espace et temps, assez classique dans les présentations des grammaires. L'étymologie par *temperando* permet ainsi au *Commentum Einsidlense* de proposer une équivalence entre le temps et les saisons. En revanche il n'y a pas d'explication étymologique proposée pour *tempus*, au singulier.

Mis à part ces quelques éléments généraux sur le temps, les parties concernant le *tempus* dans les *Artes* sont essentiellement constituées de considérations sur les trois principaux temps grammaticaux, correspondant à nos présent, passé et futur.

⁷ GL I 168, 5-6 : « Le temps est un moment de la durée, l'intervalle séparant du moment même, ou le délai séparant de l'exécution d'une affaire ».

⁸ L. JEEP (1893: 239-240).

⁹ E. BENVENISTE (1965: 69 sqq).

¹⁰ GL VIII 209, 6-12 : « Que sont les temps des verbes ? Le mot 'temps' vient de 'tempérer'. Il y a quatre temps dans l'année, qui sont tempérés par leur succession : l'été chaud, l'hiver froid, et entre les deux les autres, qui sont appelés temps, c'est-à-dire modérés, à juste titre, car on ne peut y trouver trop de chaud ou de froid. Or dans le verbe on appelle temps les différentes parties de notre action, parce que, quoi que nous fassions, soit nous le faisons dans le présent, soit nous l'avons fait dans le passé, soit nous le ferons dans le futur. Le temps est donc en quelque sorte le mouvement des choses. »

3. TERMINOLOGIE

3.1. *Praesens (instans), praeteritum (perfectum), futurum*

Commençons par une présentation très claire de Donat¹¹ : *Tempora uerbis accidunt tria, praesens praeteritum et futurum : praesens, ut lego ; praeteritum, ut legi ; futurum, ut legam*. Cette terminologie est utilisée par la plupart des grammairiens, et a été largement reprise ensuite.

Cependant on trouve parfois *instans* à la place de *praesens*¹², ainsi chez Diomède¹³ : *Trifariam tamen cuncta gerimus, ideoque tria tempora esse dicimus, instans perfectum futurum ; instans, quod et praesens, cum adhuc agimus, praeteritum perfectum, cum iam fecerimus, futurum, cum acturos nos pollicemur*.

On retrouve le terme *instans* et le même type de définitions temps par temps chez Charisius¹⁴ : *Tempora sunt tria, instans praeteritum futurum : instans, cum in praesenti quid fieri ostendit, ut limo scribo ; praeteritum, cum transactum quid significat, ut limau scripsi ; futurum, cum facturum aliquem demonstrat, ut limabo scribam*.

Cet emploi indifférencié de *praesens* ou de *instans* repose sans doute sur la difficulté à appréhender ce temps pour les grammairiens ; ainsi que le disait un grammairien un peu antérieur, Sacerdos¹⁵, *Quidam tempus praesens esse negant, dicentes res aut factas esse aut habere fieri, fluminis meatui comparantes*. Cette idée n'est en réalité pas nouvelle, et se trouvait déjà chez les philosophes grecs, par exemple Choeroboscus¹⁶ : « Le présent risque de ne pas être un temps : en effet, disent certains, si le temps est en perpétuel mouvement, il ne peut s'arrêter, et s'il ne s'arrête pas, le temps établi n'existe pas. » L'emploi de *instans* permettrait alors, par son étymologie, d'insister sur ce point.

¹¹ GL IV 384, 10-11 : « Il y a trois temps pour les verbes, le présent le passé et le futur : le présent comme *lego*, le passé comme *legi*, le futur comme *legam*. »

¹² Sans doute à cause de son sens étymologique : *in-stans*, qui ne demeure pas.

¹³ GL I 335, 20-30 : « Cependant nous agissons toujours en trois moments, et de ce fait nous disons qu'il y a trois temps, le présent, le passé, le futur : le présent, quand nous sommes encore en train d'agir ; le parfait, quand nous avons déjà agi ; le futur, quand nous promettons que nous allons agir »

¹⁴ GL I 168, 6-9 : « Il y a trois temps, le présent le passé le futur : le présent, quand on montre ce qui se fait dans le présent, comme *limo scribo* ; le passé, quand on montre quelque chose d'achevé, comme *limau scripsi* ; le futur, quand on montre quelqu'un qui va agir, comme *limabo scribam* »

¹⁵ GL VI 432,10-13 : « Il y a trois temps, le présent, le passé et le futur. Certains disent que le présent n'existe pas, sous prétexte que les choses sont soit déjà faites soit à faire, en comparant cela au mouvement du fleuve. »

¹⁶ J. LALLOT (1998 : 174).

Pour le présent, les grammairiens disposent donc de deux synonymes ; pour le passé, il y a deux termes à distinguer, *praeteritum* et *perfectum*, que nous verrons plus précisément plus loin ; pour le futur enfin, les grammairiens n'emploient qu'un seul et même terme, *futurum*, mais en y glissant pour le verbe et le participe des formes diverses.

3.2. Les temps du participe

Pour le participe, il y a en effet aussi trois temps, *praesens*, *praeteritum* et *futurum*, mais quatre formes car le futur en présente deux, ainsi que l'explique Servius¹⁷ : *Tempora in participiis Latinis tria sunt, praesens, praeteritum et futurum ; regulae tamen quattuor sunt. Nam praesens unam habet, quam diximus, ns, ut legens ; praeteritum unam, us, ut lectus ; futurum uero tempus duas habet regulas, rus et dus, ut lecturus legendus.*

Le sens futur de *legendus* conduit donc à le considérer comme un participe futur, au même titre que *lecturus*. Il est vrai que ce sont des formes construites sur un radical mais présentant des caractéristiques nominales (d'où le classement dans le *participium*) qui ont un sens futur. Le raisonnement des grammairiens paraît ici très cohérent.

3.3. La division du *praeteritum*

Pour ce qui est du passé en revanche, les grammairiens semblent raisonner plus sur les termes que sur les textes : le passé, *praeteritum*, se subdivise ainsi en trois *praeterita*, comme l'explique Diomède¹⁸ : *Vnum tamen ex his, praeteritum perfectum, diuiduum est. Ex eo enim scinditur praeteritum imperfectum, item praeteritum plusquamperfectum. Hoc pacto tria tempora praeterita uidentur esse, quoniam omnium quae egimus triplici modo differentiam reperimus. Praeteritum enim imperfectum est quidem praeteritum, non tamen perfectum, cum quasi praeterisse tempus adfirmamus ; alioquin coepimus nec perfecimus, quasi legebam et scribebam et similia. Perfectum etenim tempus, cum tempus quo egimus eo quod egimus finitum est. Item praeteritum plusquamperfectum, cum tempus iam pridem exactum demonstramus quo quid egimus.*

¹⁷ GL IV 417-418 : « Il y a trois temps pour les participes latins, le présent, le passé et le futur, mais quatre modèles possibles. En effet le présent en a un, dont nous avons parlé, en *-ns*, comme *legens* ; le passé en a un, en *-us*, comme *lectus* ; mais le futur en a deux, en *-rus* et *-dus*, comme *lecturus legendus*. »

¹⁸ GL I 335, 30-336, 15 : « Cependant l'un d'entre eux, le parfait, est divisible. En effet, on en détache l'imparfait, et aussi le plus-que-parfait. Ainsi il semble y avoir trois temps du passé, parce que nous repérons dans ce que nous faisons trois types différents. En effet l'imparfait est certes du passé, mais pas du parfait, quand nous affirmons que le temps est presque passé. Du reste, nous ne commençons ni ne finissons, avec des verbes comme *legebam scribebam*, etc. En outre le temps parfait, quand le temps pendant lequel nous avons agi est passé. Et aussi le plus-que parfait, quand nous montrons que le temps pendant lequel nous avons agi est complètement passé. »

Ici, l'opposition entre l'*imperfectum*, le *perfectum* et le *plus quam perfectum* manifeste le plus ou moins grand éloignement de l'action dans le passé ; cette conception repose sur l'idée que le temps est une pure linéarité, sans qu'il y ait la moindre allusion à la concordance des temps par exemple. Il faut enfin noter que la terminologie distingue ici et ailleurs entre *praeteritum* qui englobe les trois temps du passé, et *perfectum* qui désigne précisément un des trois temps passés.

Si cette division est acceptée par la plupart des grammairiens, Charisius¹⁹ en présente une toute autre : il découpe le *praeteritum* en quatre : les trois premières divisions, sous une terminologie différente, recourent celles de Diomède et Donat, et la quatrième recouvre une forme de ce que les autres nomment le *modus coniunctiuus*, qu'il appelle d'ailleurs lui-même ainsi dans son étude des modes : *Praeteriti tamen differentiae sunt quattuor, inchoatiuae siue imperfectae, ut legebam limabam, praeteritae, ut limauit legi, oblitteratae, ut limaueram legeram, recordatiuae, ut limauerim legerim*. Cette théorie des quatre *praeterita* pourrait d'une certaine façon se rapprocher de celle des Grecs, qui divisent le passé en quatre « variétés », ainsi que le traduit J. Lallot²⁰ : « Le passé comporte quatre variétés : l'extensif, l'adjacent, le plus-que-parfait, l'indéfini. » Charisius a peut-être cherché à adapter cette théorie au latin, en choisissant de distinguer coûte que coûte quatre *praeterita* ; ce type de raisonnement par analogie avec le grec est courant : on peut citer l'exemple du duel, ou bien de l'interjection latine prenant la place de l'article grec dans la liste des *partes orationis*.

L'allusion à des formes de subjonctif par Charisius met en lumière ce qui pouvait ne pas apparaître lors d'une première lecture des grammairiens latins : ils ne raisonnent, à cette exception près, qu'à partir des temps de l'indicatif, et plus précisément encore à partir du moment de l'énonciation, pour s'en éloigner ensuite²¹. La conjonction entre temps et modes n'est presque pas évoquée, si ce n'est pour définir cinq temps grammaticaux face aux trois temps conceptuels définis plus haut.

Ainsi chez Donat²² : *Tempora uerbis accidunt tria, praesens praeteritum et futurum : praesens, ut lego ; praeteritum, ut legi ; futurum,*

¹⁹ GL I 168, 9-12 : « Il y a quatre formes différentes de passé, l'inchoatif ou imparfait, comme *legebam limabam*, le parfait, comme *limauit legi*, l'oublié, comme *limaueram legeram*, le retenu, comme *limauerim legerim* ».

²⁰ J. LALLOT (1998 : 13, 21-22).

²¹ Pourtant les temps de l'indicatif sont à distinguer des temps des autres modes, ainsi que l'ont montré en particulier les travaux de G. Serbat (voir bibliographie).

²² GL IV 384, 10-16 : « Il y a trois temps pour les verbes, le présent le passé et le futur : le présent comme *lego*, le passé comme *legi*, le futur comme *legam*. Mais il y a trois temps différents au passé, l'imparfait, le parfait, le plus-que-parfait : l'imparfait comme *legebam*, le parfait, comme *legi*, le plus-que-parfait, comme *legeram*. Donc nous dénombrons cinq temps compatibles avec les modes des verbes, le présent, l'imparfait, le parfait, le plus-que-parfait, le futur. »

ut legam. Sed praeteriti temporis differentiae sunt tres, imperfecta, perfecta, plusquamperfecta: imperfecta, ut legebam; perfecta, ut legi; plusquamperfecta, ut legeram. Ergo in modis uerborum quinque tempora numerabimus, praesens, praeteritum imperfectum, praeteritum perfectum, praeteritum plusquamperfectum, futurum.

Cette distinction est suivie par les commentateurs de Donat, en particulier Cledonius²³ : *Tempora uerborum quot sunt ? Tria tempora sunt, in declinatione quinque, quia praeteriti tres sunt distantiae, imperfecti, perfecti, plusquamperfecti.*

C'est cette flexion, cette *declinatio*, qu'il s'agit d'observer à présent, afin d'y étudier la place du *tempus*.

4. PARADIGMES

4.1. Présentation d'un paradigme régulier

Dans l'*Ars Minor* de Donat²⁴, on trouve la conjugaison du verbe *lego*, à l'actif puis au passif : nous n'avons reproduit ici que l'actif, car les deux voix sont présentées de façon similaire. On y remarque que le *tempus* est indiqué en troisième position, après le *genus* (qui correspond à peu près à ce que nous appelons la voix) et le *modus*, le mode. La distinction entre les trois temps principaux et les cinq temps grammaticaux n'est valable que pour les modes *indicatiuus* et *coniunctiuus*, c'est-à-dire subjonctif, et enfin *inpersonalis*.

L'impératif ne présente que deux temps; l'optatif et le participe rassemblent présent et imparfait; l'infinitif n'a que les trois temps principaux.

Il est intéressant de noter aussi la place accordée au participe dans cette description du paradigme verbal: ils sont censés former deux parties du discours distinctes, mais sont rassemblés ici pour le même verbe, avec une terminologie un peu à part, puisqu'elle ne fait plus allusion aux modes, mais à *Gerendi uel participialia uerba* et à *Participia*.

Da declinationem uerbi actiui.

Lego uerbum actiuum indicatiuo modo dictum temporis praesentis numeri singularis figurae simplicis personae primae coniugationis tertiae correptae, quod declinabitur sic : lego legis legit, et pluraliter legimus legitis legunt ; eodem modo tempore praeterito imperfecto legebam legebas legebat, et pluraliter legebamus legebatis legebant ; eodem modo tempore praeterito perfecto legi legisti legit, et pluraliter legimus legistis legerunt uel legere ; eodem modo tempore praeterito plus quam perfecto

²³ GLV 19, 6-12 : « Combien y a-t-il de temps ? Il y a trois temps, mais cinq dans la flexion, parce qu'il y a trois sortes de passés, l'imparfait, le parfait, le plus-que-parfait »

²⁴ GL IV 360, 15-362, 13: la mise en forme est de notre fait.

legeram legeras legerat, et *pluraliter* legeramus legeratis legerant ; eodem modo tempore futuro legam leges leget, et *pluraliter* legemus legetis legent.

Imperatiuo modo tempore praesenti ad secundam et tertiam personam lege legat, et *pluraliter* legamus legite legant; eodem modo tempore futuro legito legito, et *pluraliter* legamus legitote legant uel legunto.

Optatiuo modo tempore praesenti et praeterito imperfecto utinam legerem legeres legeret, et *pluraliter* utinam legeremus legeretis legerent; eodem modo tempore praeterito perfecto et plus quam perfecto utinam legissem legisses legisset, et *pluraliter* utinam legissemus legissetis legissent; eodem modo tempore futuro utinam legam legas legat, et *pluraliter* utinam legamus legatis legant.

Coniunctiuo modo tempore praesenti cum legam legas legat, et *pluraliter* cum legamus legatis legant ; eodem modo tempore praeterito imperfecto cum legerem legeres legeret, et *pluraliter* cum legeremus legeretis legerent ; eodem modo tempore praeterito perfecto cum legerim legeris legerit, et *pluraliter* cum legerimus legeritis legerint ; eodem modo tempore praeterito plus quam perfecto cum legissem legisses legisset, et *pluraliter* cum legissemus legissetis legissent ; eodem modo tempore futuro cum legero legeris legerit, et *pluraliter* cum legerimus legeritis legerint.

Infinitiuo modo numeris et personis tempore praesenti legere, praeterito legisse, futuro lectum ire uel lecturum esse.

Verbo impersonali tempore praesenti legitur, praeterito imperfecto legebatur, praeterito perfecto lectum est uel lectum fuit, praeterito plus quam perfecto lectum erat uel lectum fuerat, futuro legetur.

Gerendi uel participialia uerba sunt haec, legendi legendo legendum lectum lectu.

Participia trahuntur a uerbo actiuo duo, praesentis temporis et futuri, praesentis legens, futuri lecturus.

Legor uerbum passiuum indicatiuo modo dictum temporis praesentis numeri singularis figurae simplicis personae primae coniugationis tertiae correptae, quod declinabitur sic: legor (...).

Actiui uerbi regulam neutrale uerbum sequitur, passiui commune et deponens.

Ce paradigme présenté ainsi de façon fort claire par Donat était sans doute celui qu'avaient en tête la plupart des grammairiens, même s'ils ne l'écrivaient pas aussi clairement ; cependant tous les verbes ne sont pas aussi simples que *lego*, et nous devons citer pour finir quelques verbes irréguliers du point de vue de l'accident du *tempus*.

4.2. Particularités

Charisius²⁵, qui cherche toujours à présenter des listes exhaustives, se trouve ainsi confronté aux verbes qui ont des formes communes avec d'autres verbes, au passé (ce qu'il appelle les *perfecta similia*) puis au présent (ce qu'il appelle les *perfecta duplicia*) : *Sunt quaedam **perfecta similia** ab instantibus deriuata diuersis facta in his synptosi, uelut aceo aces acui et acuo acuis acui, frigeo friges frixi et frigo frigis frixi, lugeo luges luxi et luceo luces luxi, fulcio fulcis fulsi et fulgeo fulges fulsi, cerno cernis creui et cresco crescis creui, paueo paues pauui et pasco pascis pauui, sisto sistis steti et sto stas steti, consisto consistis constiti et consto constas constiti, fero fers tuli et tollo tollis tuli, quod in consuetudine sustuli facit ; eius tamen perfecti instans apud ueteres sustulo : pendeo pendes pependi et pendo pendis pependi, pandor panderis passus sum uel pansus et patior pateris passus sum, uertor uerteris uersus sum et uerror uerreris uersus sum. Sunt quaedam uerba quae habent **perfecta duplicia**, uelut pango pangis pepigi et panxi, parco parcis peperci et parsi, pungo pungis pupugi et punxi, uello uellis uelli et uulsi, nitor niteris nisus et nixus sum, teneo tenes tenui et tenui apud ueteres, tundo tundis tutudi et tunsi, tollo tollis tetuli et sustuli, alor aleris alitus sum et altus, dirimo dirimis diremi et dirempsi ; sed magis diremi : deleo deles delui et deleui, tero teris terui et triui iuxta Apuleium. Ces listes se retrouvent d'ailleurs quasiment à l'identique chez Diomède²⁶.*

²⁵ GL I 247, 22-248, 5 : « Il y a des formes de parfait identiques tirées de formes de présent diverses faites par rencontre entre eux, comme *aceo aces acui et acuo acuis acui, frigeo friges frixi et frigo frigis frixi, lugeo luges luxi et luceo luces luxi, fulcio fulcis fulsi et fulgeo fulges fulsi, cerno cernis creui et cresco crescis creui, paueo paues pauui et pasco pascis pauui, sisto sistis steti et sto stas steti, consisto consistis constiti et consto constas constiti, fero fers tuli et tollo tollis tuli*, qui fait habituellement *sustuli*, cependant le présent de ce parfait est chez les anciens *sustulo : pendeo pendes pependi et pendo pendis pependi, pandor panderis passus sum uel pansus et patior pateris passus sum, uertor uerteris uersus sum et uerror uerreris uersus sum*. Il y a des verbes qui ont deux parfaits, comme *pango pangis pepigi et panxi, parco parcis peperci et parsi, pungo pungis pupugi et punxi, uello uellis uelli et uulsi, nitor niteris nisus et nixus sum, teneo tenes tenui et tenui* chez les anciens, *tundo tundis tutudi et tunsi, tollo tollis tetuli et sustuli, alor aleris alitus sum et altus, dirimo dirimis diremi et dirempsi* mais surtout *diremi : deleo deles delui et deleui, tero teris terui et triui* chez Apulée.

²⁶ GL I 372 présente une liste similaire, mais avec quelques différences : *Sunt quaedam uerba quae habent perfecta duplicia, ut pango pangis pepigi et panxi, pungo pungis pupugi et punxi, uello uellis uulsi ; sed melius uelli et auelli, ut Vergilius sine dubio 'manesue reuelli' idem 'de stirpe reuellit' ; item Laberius aliqua parte praeuulserat : teneo tenes tenui ; apud ueteres tetini dicitur : tundo tundis tutudi et tunsi, explico explicui, quoniam et plico plicui, ut Vergilius 'explicuit legio' ; sed explicauit legimus, ut est apud Ciceronem : « Il y a des verbes qui ont deux parfaits, comme *pango pangis pepigi et panxi* (établir), *pungo pungis pupugi et punxi* (piquer), *uello uellis uulsi* (arracher) ; mieux *uelli et auelli*, comme Virgile sans doute *'manesue reuelli'* ou *'de stirpe reuellit'* ; de même Laberius l'avait supprimé ailleurs : *teneo tenes tenui* (tenir) ; chez les Anciens *tetini : tundo tundis tutudi et tunsi* (frapper) ; *explico explicui* (déployer), parce que *plico plicui*, comme Virgile *'explicuit legio'* ; mais nous lisons *explicauit*, comme chez Cicéron. »*

Citons à nouveau Charisius²⁷ pour une liste de verbes qui soulève un problème plus crucial, celui du rapport entre radical servant à former le présent et radical servant à former le passé : *Verba quae perfectum mutant, sicut in superioribus uarie comprehensum est, haec sunt, spondeo spopondi, pasco pauui, ferio ferii percussi, meo mixi, uerro uerri, necto nexui, uincio uinxi, pecto pexi, incedo incessi, fero tuli, sero seui, urgeo ursi, texo texui, torqueo torsi, scindo scidi, prandeo prandi, sino siui ; tollo sustuli, confero contuli, ludo lusi, denseo densi, incipio incepti coepi, prosto prostiti, mergo mersi, eruo erui, frango fregi, desino desii, cambio campsi, haereo haesi, haurio hausii, farcio farsii, satago sategi, ago egi, dico dixi, uolo uolui uolauui, contero contriui, promo prompsi, adsuesco adsueui, calfio calfactus sum, madefio madefactus sum, tepefio tepefactus sum, expergefio expergefactus sum, sum fui, tero triui, disco didici, sterno strauui, concoquo concoxi, allido allisi, obsto obstiti, cresco creui, cano cecini, pergo perrexi, tueor tuitus sum, uescor pastus sum, audeo ausus sum.*

Bien sûr, il s'agit ici de verbes dont le *perfectum* n'est pas prévisible à partir de leur forme d'*inflectum*, mais nous n'avons volontairement pas employé ces termes car ils ne sont pas utilisés par les grammairiens du IV^{ème} siècle. Ces verbes présentent de nombreuses formes de transformation ; on peut bien sûr se demander dans quelle mesure un *perfectum* est prévisible, et surtout si l'ordre de présentation (relativement stable dans les manuscrits) de Charisius est le fruit du hasard. Aucun verbe présent ici n'a le radical du présent suivi de *-ui*, comme les verbes-type *amaui* et *audiui*, c'est ce qui semble rassembler ces verbes. Oral, fiches non ordonnées, liste incomplète, liste construite par contamination et analogie entre les verbes... : toutes les explications sont possibles, même si on repère quelques accointances entre verbes proches : *necto* et *uincio* ont le même sens ; *uinxi* et *pexi* ont la même terminaison ; *texo* et *torqueo* commencent par la même lettre ; *sustuli* et *contuli* ont une partie de radical commune ; *haereo* et *haurio* se ressemblent phonétiquement ; *satago* et *ago* sont morphologiquement liés ; les composés de *fio* sont rassemblés : *calfio*, *madedio*, *tepefio*, *expergefio* ; *cresco* et *cano* commencent par la même lettre ; *tueor*, *uescor* et *audeo* ont des formes de parfait passives, quel que soit le phénomène particulier d'irrégularité qu'ils présentent.

Nous n'avons pas trouvé d'autre raison, sémantique ou morphologique, qui expliquerait ce classement ; en revanche, on remarque que *fero tuli* est séparé de *confero contuli* ; *contero contriui* est séparé de

²⁷ GL I 261, 33-262, 11 : « Les verbes qui changent de forme au parfait, comme on il a été envisagé dans les verbes précédents de différentes façons, sont : *spondeo spopondi, pasco pauui, ferio ferii percussi, meo mixi, uerro uerri, necto nexui, uincio uinxi, pecto pexi, incedo incessi, fero tuli, sero seui, urgeo ursi, texo texui, torqueo torsi, scindo scidi, prandeo prandi, sino siui ; tollo sustuli, confero contuli, ludo lusi, denseo densi, incipio incepti coepi, prosto prostiti, mergo mersi, eruo erui, frango fregi, desino desii, cambio campsi, haereo haesi, haurio hausii, farcio farsii, satago sategi, ago egi, dico dixi, uolo uolui uolauui, contero contriui, promo prompsi, adsuesco adsueui, calfio calfactus sum, madefio madefactus sum, tepefio tepefactus sum, expergefio expergefactus sum, sum fui, tero triui, disco didici, sterno strauui, concoquo concoxi, allido allisi, obsto obstiti, cresco creui, cano cecini, pergo perrexi, tueor tuitus sum, uescor pastus sum, audeo ausus sum.* »

tero triui ; les trois verbes en *-sc-* sont séparés : *pasco*, *adsuesco*, *disco* ; le paradigme *cambio campsi* est une invention (ou une trouvaille ?) de Charisius ; ce verbe est habituellement de la première conjugaison, avec un *perfectum* en *-aui*. Il y aurait bien d'autres exemples de verbes irréguliers en *tempus* à citer, car la liste est longue et il est un des accidents donnant lieu aux plus longs développements !

5. CONCLUSION

Pour conclure, le *tempus* est un accident bien établi et reconnu par tous les grammairiens du IV^{ème} siècle ; il apparaît plutôt au début dans la présentation des formes de conjugaison d'un verbe, ce qui souligne son importance. L'arrière-plan philosophique n'est qu'indirectement évoqué par des tentatives de définitions du *tempus* et des *tempora*. La terminologie employée pour décrire cet accident est relativement stable, et les grammaires scolaires modernes en sont encore largement tributaires.

Le paradigme de l'accident du *tempus* se trouve ainsi bien établi pour les verbes réguliers, mais le problème du rapport entre *praesens* et *perfectum* reste entier, car les grammairiens du IV^{ème} siècle n'ont pas pu ou pas su faire le rapport avec les théories varroniennes opposant l'*infectum* et le *perfectum*, ainsi que les présente J. Collart²⁸. Le *perfectum* n'est pour eux qu'une des trois formes du *praeteritum*. Cependant c'est le « Donat » qui va devenir la grammaire scolaire de base au Moyen-Age²⁹, plongeant ainsi dans l'oubli pendant quelques siècles l'*infectum* et le *perfectum*, qui tiennent aujourd'hui la première place dans la description de la morphologie verbale.

REFERENCES

BENVENISTE, Emile, 1966-1974, *Problèmes de linguistique générale*, I et II, Paris, Gallimard.

COLLART, Jean, 1954, *Varron grammairien latin*, Paris, Les Belles-Lettres.

HOLTZ, Louis, 1981, *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical, étude et édition critique*, Paris, CNRS Editions.

JOFFRE, Marie-Dominique, 1995, *Le verbe latin : voix et diathèse*, Louvain, Peeters.

JEEP, Ludwig, 1893, *Zur Geschichte der Lehre von den Redetheilen bei den lateinischen Grammatikern*, Leipzig, Teubner.

²⁸ J. COLLART (1954).

²⁹ Il serait intéressant de voir aussi les analyses de Priscien dans le *de uerbo* (GL II 404-421) et dans le *de participio* (GL II 564- 568).

KISS, Sándor, 1987, « La conception de la morphologie verbale chez les grammairiens latins », dans : *Actes du Ier colloque international sur le latin vulgaire et tardif*, Tübingen, Niemeyer, 121-130.

LALLOT, Jean, 1998 [1989¹], *La grammaire de Denys le Thrace*, Paris, CNRS Editions.

LAMBERT, Charles, 1908, « La grammaire latine selon les grammairiens latins du IV^e et du V^e siècle », *Revue Bourguignonne*, 18, 113-156.

MELLET, Sylvie, 1991, « Elaboration progressive d'une catégorie grammaticale : à propos du temps verbal », dans : Jean-Philippe SAINT-GERAND, *La constitution du document en histoire des sciences du langage*, Numéro spécial La Licorne, 19, Université de Poitiers, 87-94.

MELLET, Sylvie, JOFFRE, Marie-Dominique et SERBAT, Guy, 1994, *Grammaire fondamentale du latin. Le signifié du verbe*, Louvain-Paris, Peeters.

SERBAT, Guy, 1976, « Les temps du verbe en latin : le présent et le futur de l'indicatif », *REL* 53, 367-405.

SERBAT, Guy, 1977, « Les temps du verbe en latin : le parfait de l'indicatif en latin », *REL* 54, 308-352.